

# L'architecture romande expose des réalisations sélectionnées à Delémont

## Deux présentations du Delémontain Renato Salvi figurent parmi la trentaine d'ouvrages

La première édition de la Distinction romande d'architecture (DRA) a honoré l'an passé huit ouvrages architecturaux parmi 30 réalisations retenues. Au total, 280 projets avaient été soumis à l'appréciation du jury.

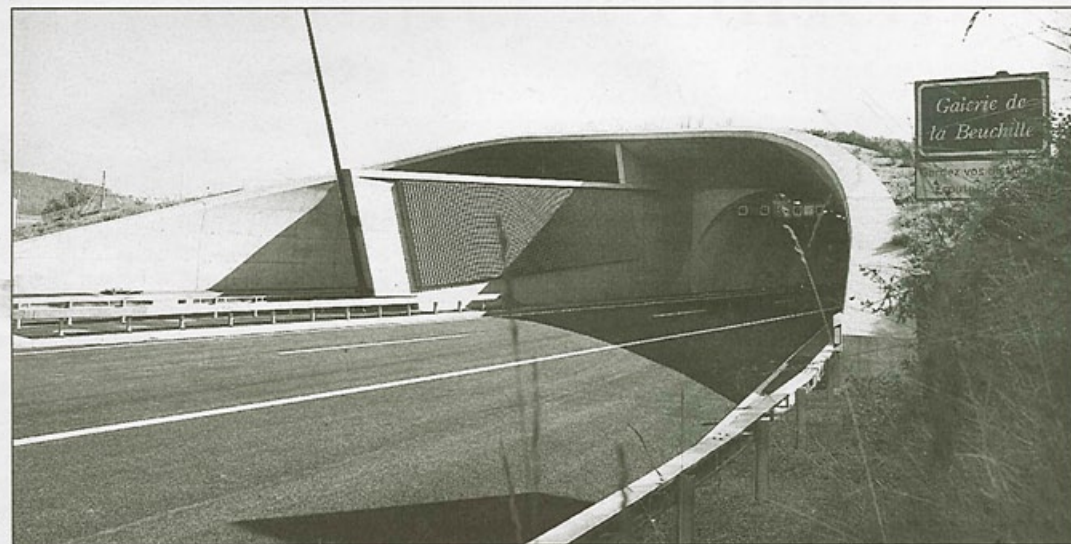
En vue de sensibiliser le public et de diffuser la qualité de la scène architecturale romande actuelle, la DRA a organisé une exposition itinérante présentant les 30 finalistes. Au nombre de ceux-ci figure le Delémontain Renato Salvi grâce à deux réalisations: les ouvrages d'art des sections 3 et 7 – contournement de Delémont et de Porrentruy – de l'autoroute A16, ainsi que la rénovation et l'extension de la gare CFF de Delémont.

### Distinguer le partenariat

La Municipalité de Delémont, par la voix de l'urbaniste commu-

nal Hubert Jaquier a souligné hier le souhait des autorités de «surfer sur la vague du prix Wakker pour mettre en valeur la qualité urbanistique et architecturale de Delémont». Il a par ailleurs relevé que Delémont sera ces prochains mois au centre de diverses journées d'études liées à l'architecture et à l'urbanisme: «l'année 2007 sera importante pour notre ville».

Les 30 ouvrages sélectionnés ont tous été érigés entre 2000 et 2006. Matthieu Jaccard, commissaire de la DRA note, quant à lui, que cette première édition du concours a permis de fédérer les associations professionnelles, l'ensemble des cantons romands ainsi que diverses communes autour de la promotion de l'architecture contemporaine. Le Jura et Delémont en sont des membres associés. Il explique que «la DRA veut favoriser le partenariat entre les différents acteurs d'un projet en



La tranchée couverte de la Beuchille, au sud de la capitale jurassienne, conçue par le bureau Salvi à Delémont, figure parmi les ouvrages de l'exposition itinérante de la Distinction romande d'architecture.

ARCHIVES DANIELLE LUDWIG

## Conférence de Renato Salvi dans le cadre de l'expo DRA

■ L'architecte delémontain Renato Salvi donnera une conférence intitulée «Paysage et mobilité» au cours de laquelle il présentera une partie de ses créations. Il parlera des ouvrages d'art de l'autoroute A16 et de la rénovation de la

gare CFF, exposés dans le cadre de la Distinction romande d'architecture, ainsi que d'autres constructions conçues par son bureau. A relever au passage que Salvi Architecture Sàrl a par ailleurs remporté le prix «Best Archi-

tects 07» pour les mêmes ouvrages d'art de l'autoroute. Cette distinction récompense des constructions suisses, allemandes et autrichiennes. La conférence aura lieu lundi, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville à Delémont. (jp)

évitant le vedettariat. La grande diversité des présentations montre qu'il ne s'agit pas uniquement d'une activité de prestige, mais d'une plus-value apportée à un bâtiment ou à un ouvrage d'art.»

### Le logement collectif, parent pauvre de l'expo

Parmi la trentaine d'ouvrages de l'exposition figure un seul projet de logements collectifs, «c'est une faiblesse en Suisse romande en général, nous manquons de culture à ce propos, contrairement à la Suisse alémanique», a encore expliqué Matthieu Jaccard.

Le chef du Service cantonal des constructions et domaines Laurent Theurillat a déclaré que le Département de l'environnement et de l'équipement était lui aussi intéressé à la promotion des ouvrages urbanistiques et architecturaux «en montrant les spécificités jurassiennes. Nous voulons sensibiliser le public en expliquant quels sont les aspects retenus lors d'un concours – par exemple les portails des tunnels aux Gripons – et que l'esthétique seule ne saurait suffire».

Lors de la présentation de l'exposition hier, en l'absence de Renato Salvi, sa collaboratrice Cristina Moldovan, appuyée par l'ur-

baniste communal Hubert Jaquier, a déploré le manque de diligence des CFF concernant l'entretien de la gare. C'est effectivement à la régie fédérale qu'incombe le devoir de nettoyage de son territoire. Malgré de nombreux rappels, les abords des bâtiments sont jugés mal entretenus par les autorités delémontaines. (jp)

• L'exposition est ouverte au public dès aujourd'hui jusqu'au jeudi 22 avril de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h durant la semaine ainsi que le week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.